

SPOT LED ENCASTRABLE SOL - GAMME EXTERIEURE 12W - 850 LM - 4000K

REF : 677936



Paramètres Optiques

Efficacité Lumineuse : > 90%
Index Rendu Couleur (IRC) : > 80
Lumens / watt : ≈70,83 Lm/w

Paramètres Electriques

Classification énergétique : **A⁺**

Tension entrée : 220-230V AC

Fréquence : 50/60Hz

Classe 1

Puissance à l'allumage : > 95%

Facteur de puissance : > 0,5

Température et humidité de travail :

-20 °C- +45 °C/10%-70%

Allumage : Immédiat

Angle d'éclairage : 38°

Durée de vie théorique de la LED : 30,000 Heures

ON/OFF > 100 000

Indice de protection IP : IP67

Indice de protection IK : IK09

Poids Net : 2,239 Kg

Ref. 677936

Type : Spot LED Encastrable Sol*

Finition : Inox 316L

Lumens : 850 Lm

Puissance absorbée : 12W

Puissance restituée : ≈110W

Dimmable : Non

Température couleur : 4000K

Dimensions (Ø x H) : Ø210 x 118 mm

Dimensions encastrement : Ø193 mm

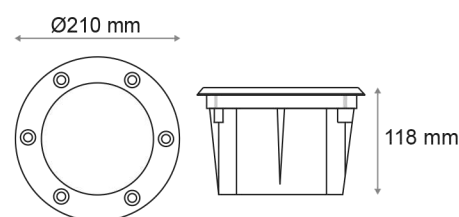
Longueur du câble: 500 mm en 3G0.75mm²

Emballage : Boite

EAN : 3701124422125

*Produit carrossable

Dimensions



Matériaux utilisés

- Couvercle en acier inoxydable 316L
- Diffuseur en verre trémpé 10 mm
- Joint en caoutchouc de silicium
- Réflecteur en aluminium
- Boîtier en matière plastique

Pour les applications extérieures, un système de drainage doit être utilisé sous le socle d'encastrement pour faciliter l'évacuation des liquides.

Il est impératif de faire fonctionner les luminaires ouverts durant 45 minutes afin d'évacuer l'humidité ambiante et éviter la condensation à l'intérieur du produit. Pour faciliter l'installation, le câblage peut être effectué à l'aide des connecteurs 7210 / 7211 / 7213 ou boîte de jonction IP68 7230 / 7231.

Les normes internationales fixent la tolérance du flux lumineux et de la charge associée à ± 10 %. La température des couleurs est soumise à une tolérance pouvant aller jusqu'à +/-150° Kelvin par rapport à la valeur nominale.

Les produits présentés dans les documents, offres commerciales, catalogues ou fiches techniques sont soumis à modification sans préavis.

Les caractéristiques ne deviennent contractuelles qu'après accord écrit de la direction de PROMOLED.